

Citoyenneté Active Lorraine

Compte-rendu du CA du 2 mai 2016

E-mail : citoyenneteactivelorraine@gmail.com

Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

le site de C.A.L. : <https://citoyenneteactivelorraine.fr>

Salle Yves COPPENS – 2 Allée de Marken – Vandœuvre-lès-Nancy

Gérard TOUSSAINT ouvre la séance à 9h30. Il accueille à cette occasion Michel BEURRIER, nouvel adhérent de C.A.L.

1. Citoyenneté Active : professionnaliser nos interventions.

Chantal JARROUSSE et Denyse BONTEMS ouvrent les échanges. Elles expriment le souhait que soient définis plus précisément, et le positionnement de chacun dans Citoyenneté Active Lorraine, et les réponses que nous avons à faire aux demandes qui nous sont faites.

- On ne peut pas réfléchir qu'entre nous. Il faut associer les professionnels, les jeunes, les encadrants...
- Les jeunes sont un créneau de travail et d'interventions intéressants. Les demandes qui nous faites sont-elles suivies d'effets ?
- Quelle est la place que nous devons prendre et quelles sont les cibles que nous devons privilégier ? Si la journée « Médias » a été intéressante, qu'en faisons-nous ? N'y aurait-il pas une exploitation possible avec les jeunes, avec d'autres, tels que jeunes parents, éducateurs...

Réponse de Gérard TOUSSAINT : la dernière réunion est partie sur l'exploitation de l'image et des réseaux sociaux. Notre positionnement pour l'exploitation de ces données reste, il est vrai, à préciser. Faire des journées thématiques, est certes, source de richesses et de partages d'informations. Les suites à y donner doivent prendre en compte l'expression des demandes de ceux qui nous sollicitent. À charge pour nous de les aider à les formuler.

Pour cette nouvelle saison : nous aurions tout intérêt à mettre en place une journée de travail pour mettre en lumière ce que nous faisons, ce à quoi nous pouvons répondre, et surtout comment y répondre et qui peut y répondre. Chacun ressent effectivement qu'il nous faut faire préciser, par ceux qui nous interpellent, ce qu'ils attendent de nous au-delà d'un thème générique, de nous préciser plus clairement quel est le « public » auquel nos interventions doivent d'adresser.

Plusieurs situations sont alors citées : une récente intervention à Vandoeuvre, une « conf » qui s'adresse de fait à un public de 8/10 ans qu'il a fallu adapter à la dernière minute à défaut d'une commande claire !

C'est ainsi qu'est proposée une réunion de travail élargie à ceux qui peuvent répondre et à celles et ceux qui sont sur le terrain : comment transmettre. Ce travail pourrait nous être bénéfique mais aussi à ceux qui nous interpellent.

Quelques échanges :

- Wilfrid ROUX-MARCHAND : rappelle que la Commission n°1 traite des demandes adressées. Nos compétences permettent de répondre précisément. « Une fois défini qui y va, le reste coule »
- Anne MATHIEU précise qu'il nous faut définir les objectifs de cette transmission. Définir des principes, des modalités en fonction des situations ? Préciser ce qu'on vise dans ce qu'on fait ?
- Alain MAILFERT : rappelle que nous ne sommes pas seuls et cite les Associations d'Éducatrices Populaires et l'Éducation Nationale qui travaillent sur les mêmes domaines. « On voit monter en puissance les compétences ». Notre objectif doit être donc d'accompagner.
- Armelle BRAHY-VIGATO pose la nécessité de trouver les mots qu'il faut : « Quand on a affaire aux vraies populations, on est confronté à d'autres problèmes. »
- Jean-Claude VALENCE : note le risque que l'on nous prenne pour une « entreprise d'expertise ». Et cite des commandes (Action n°21 - Ligue de l'Enseignement) pour « intervenir sur les valeurs de la République », mais pas d'autres détails.
- Alain TROGNON rappelle que nous ne sommes pas des pros de la laïcité. Sommes-nous trop abstraits ? Pas assez concrets ? Et de citer quelques exemples d'interventions auxquelles viennent ... ceux qui n'en ont pas besoin... Nos interventions sont donc à inventer et nécessité de bien les définir pour éviter de faire du n'importe quoi. « Nous ne sommes pas comme les autres (sic) parce que ni sous l'emprise d'un employeur ni d'une idéologie. Nous sommes très libres. »
- Elisabeth GARNIER rappelle l'expérience de Pont-à-Mousson, « occasion d'apporter une richesse pour les réponses et interventions que l'on peut faire, en dehors de CAL, dans notre présence dans les milieux où nous intervenons les uns et les autres au quotidien. »
- Gérard TOUSSAINT : ces remarques soulignent bien l'importance d'organiser une journée pour travailler sur notre façon de répondre aux demandes qui nous sont faites. « Ce point doit être au cœur de notre action prochaine ». La

commission n°1, à compléter, à élargir, pourrait y travailler. « Chacun peut parler librement. Pas forcément au nom de CAL. Il nous faut créer des outils. Une étape importante a été franchie par la création de notre site parce qu'il présente C.A.L., ce qu'il est, mais aussi parce qu'il présente les sujets que nous traitons. L'important est de faire le lien avec les demandes qui nous sont faites. Nous ne sommes pas en première ligne mais nous avons à accompagner ».

- Wilfrid ROUX-MARCHAND : L'action n°22 pourrait être l'occasion de mettre les choses à plat. La demande de l'UFCV est d'intervenir auprès des formateurs des animateurs.
- Raymond AUBRY : Des formateurs existent. Il note que « les références étaient partagées avant. À présent, elles sont éclatées. D'où des difficultés à attendre : des formateurs vont délivrer des diplômes qui vont donner un statut à des personnes qui pourraient ne pas partager des valeurs identiques. »

2. Le point sur le fonctionnement de quelques commissions dont le travail a avancé :

- **Commission CADRE DE VIE** - Marie Sylvie SCHMITT : en préparation, la journée « espace public, espace privé ». Il n'y a pas de demandes « extérieures » pour l'instant. Récemment, un moment de réflexion a réuni quelques membres de C.A.L. et des jeunes en formation d'architecture. Pour l'instant, la préparation s'est limitée à un échange entre urbanistes. Souhait d'un moment d'échanges entre nous, ouverte aux personnes désireuses de se pencher sur ce problème.
Gérard TOUSSAINT propose une réflexion sur ce qui change dans notre vie privée, intime, et sur les limites qui séparent l'espace privé de l'espace public. Où commence-t-il cet espace public ?
J-François CLEMENT cite les intrusions possibles par la webcam posée sur chacun de nos bureaux. Existe-t-il encore un espace privé ?
Alain TROGNON rappelle que la loi est en place. On peut porter plainte. Il existe bien un espace privé garanti par la loi.
Gérard TOUSSAINT rappelle la nécessité de croiser les différents avis ET de définir le contenu de la journée prévue.
- **Commission SANTÉ** – Claude BEAN rappelle la journée sur « citoyenneté et handicap » en juin.
Il cite une réunion de préparation, le 9 mai à 14h chez Catherine CHRETIEN. Un questionnaire a été établi et envoyé aux différents acteurs et associations en lien avec le handicap.
- **Commission Culture(s)** - Yvette HANOT propose de programmer une « journée culture » pour comprendre l'évolution de la perception du corps au fil des siècles. Occasion aussi de « recorporaliser notre réflexion ». Y compris, pourquoi pas, avec une mise en « situation physique » de certaines situations. À voir fin septembre.
- **Le film sur Fernand NEDELEC**. Le montage est prévu à la fin mai. Il pourrait être présenté lors de l'Ag du 3 juin. Il est proposé de faire une vidéo sur Yvette WEISBECKER, institutrice résistante de 96 ans.
- Gérard TOUSSAINT cite une production KAIROS : « Avoir vingt ans » cartographie des 20 ans au fil des décades.

3. Préparation de l'AG annuelle du 3 juin – 16h30 – Grands Salons de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

François HANOT projette aux membres présents un diaporama de présentation de Citoyenneté Active Lorraine.

Gérard TOUSSAINT envisage d'appuyer son intervention sur :

- La spécificité de notre association
- Notre particularité : une association non pas de 10 mais de 80 membres, expression d'une belle dynamique.
- Le cœur du débat et de nos objectifs : non seulement du contenu mais surtout un travail de transmission.
- CAL n'est pas seulement un lieu d'observations. Nos difficultés d'approche et nos discussions sont en elles intéressantes. Mais on agit sur le terrain. On sort du simple rapport d'activités mais du témoignage d'un engagement.
- Invitations envisagées :
 - Préfet 54 - Recteur – Président CD54 – IA 54 - PJJ 54
 - Élus des Territoires en lien avec les actions : Tulois, Vandœuvre, Lunéville, PAM, Grand Nancy
 - Association des Maires, maires de NANCY, METZ, TOUL, EPINAL
 - Présidents du CRIJ, du CREAI Lorraine Champagne, du CROS Lorraine, de la Fédé des MJC...

Pour conclure :

Le Président rappelle le RV qu'il a avec Mathieu Klein, Président du CD 54, le 3 mai. Objet de la rencontre : pas de demande de subvention mais « comment participer au moteur du CD en matière du Vivre Ensemble ».

Jean-Paul VAUTRIN rappelle aussi l'intérêt d'inviter Raymond Depardon et de prendre contact avec les « Petits Débrouillards ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les uns et les autres de leur participation et clôt la séance à 12 heures.

En charge de ce compte-rendu, visé par le Président

François HANOT – secrétaire de Citoyenneté Active Lorraine